

LES EFFETS DE LA POLLUTION ATMOSPHERIQUE

POUR NOTRE AIR ET NOTRE SANTÉ, CHAQUE GESTE COMPTE

Saviez-vous que le brûlage des déchets verts est une pratique très polluante ?

Brûler 50kg de végétaux émet autant de polluants et de particules fines que plus de 650 trajets aller-retour avec un véhicule diesel neuf pour rejoindre l'une de nos déchetteries situées à 10km en moyenne.

Près d'un foyer sur dix brûle encore les déchets verts, soit un million de tonnes par an de déchets verts brûlés à l'air libre !

Particules fines, produits toxiques et substances cancérigènes (NOX, PM10, CO2, COV) sont émis dans l'air et ont des effets néfastes sur notre santé. D'autant plus à l'échelle locale !

Risque d'incendie, conflits de voisinage sont d'autres effets nuisibles qui pourraient être évités.

INTERDIT TOUTE L'ANNÉE SELON L'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N-2014-453 DU 10 JUIN 2014, le brûlage des déchets verts est sanctionné par une contravention de 450€ (art.131-13 du code pénal).

SANS EXPOSITION À LA POLLUTION ATMOSPHERIQUE

48 000 vies seraient épargnées chaque année

9 MOIS d'espérance de vie seraient gagnés pour les moins de 30 ans

ROURET ACTION PLANÈTE

LE ROURET



SEMPER ROBUR

LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE EST FRAPPÉ D'INTERDICTION !



**CHANGEONS NOS COMPORTEMENTS
NE NOUS ENFUMONS PLUS**



LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS
EST **INTERDIT**
DES SOLUTIONS ALTERNATIVES
EXISTENT POUR LES TRANSFORMER.

**PRATIQUEZ LE COMPOSTAGE
APPRENEZ LE JARDINAGE AU NATUREL
UTILISEZ LA COLLECTE À DOMICILE
DÉPOSEZ LES EN DÉCHETERIE**

... POUR CELA DES SOLUTIONS ALTERNATIVES EXISTENT POUR LES TRANSFORMER EN RESSOURCES.



COLLECTE À DOMICILE OU DÉPÔT EN DÉCHETTERIE

Valorisation des déchets :

En les transformant en broyat ou compost, les déchets verts seront valorisés en vue d'un retour à la terre.



BROYAGE ET PAILLAGE

Paillis pour le jardin et le potager :

Réalisé à partir de branches broyées, le paillage conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes.

Le broyat enrichit les sols en se décomposant, et peut également être ajouté au compost.



COMPOSTAGE DOMESTIQUE

Transformation en amendement de qualité pour vos plantes :

En mélangeant tontes de pelouse et feuillages, avec vos restes de repas et épluchures de légumes.

Longtemps considérés comme des déchets inutiles et encombrants, les feuilles mortes, les branches et les résidus de tonte peuvent être valorisés dans nos jardins et participer à une gestion plus durable des sols.

QUELQUES INFORMATIONS PRATIQUES POUR VOUS AIDER À VALORISER VOS DÉCHETS VERTS ...

RETROUVEZ LES LIENS D'ACCÈS AUX INFORMATIONS DONNÉES CI-DESSOUS SUR LE SITE DE LA MAIRIE WWW.LEROURET.FR PUIS ONGLET ENVIRONNEMENT / LE ROURET ACTION PLANETE

Collecte à domicile hebdomadaire ou bimensuelle des bacs verts selon le calendrier annuel. Voir infos sur le site de la mairie: lerouret.fr

Commandez votre bac vert de collecte en contactant Envinet au 04 92 19 75 00

La déchetterie la plus proche du Rouret se situe à Roquefort-Les-Pins. Demandez votre badge en consultant le site de la déchetterie ou sur le site de la mairie: lerouret.fr

Equipez-vous d'un **broyeur** individuel ou en partage avec votre voisinage.

Un service de broyage à domicile est proposé par Univalom (04 93 66 48 07). Ce service est éligible au crédit d'impôt jusqu'à 50% du montant. Voir les infos sur le site de la mairie: lerouret.fr

Comment faire du broyage :

Telechargez le flyer Univalom sur le site de la mairie: lerouret.fr

Compostage domestique :

Demandez votre composteur. Voir formulaire sur le site de la mairie: lerouret.fr

HAP

COV

PM10

NOX

CO2